

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (partie statutaire) de l'Association Française d'Agronomie (Afa) du jeudi 21 mars 2019

Version finale – 23 avril 2019

Relevé de Décisions

- 1 - Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.
- 2 - Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.
- 3 – Le budget prévisionnel 2019 est approuvé (deux abstentions).
- 4 – Les administrateurs élus pour trois ans sont : M. Benoît, H. Boureau, M.H. Jeuffroy, M. Miquel, P. Prévost, J.-M. Séronie.
- 5 - La prochaine assemblée générale aura lieu en mars 2020 à Paris. La date sera définie par le Conseil d'Administration (CA) en tenant compte des associations en synergie avec l'Afa.

39 adhérents sont présents et 17 ont donné pouvoir. A. Messéan, Président de l'Afa, ouvre la séance statutaire de l'assemblée générale ordinaire à 9h35 et rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral 2018 ;
- Comptes 2018 ;
- Budget prévisionnel 2018 ;
- Renouvellement des administrateurs ;
- Relance des groupes de travail.

1) Rapport moral

A. Messéan présente les points marquants du rapport 2018 qui a été adressé aux adhérents :

- Le plan de redressement initié en 2017 comme suite à la dérive des comptes depuis plusieurs années a été mis en œuvre (relèvement du coût de l'adhésion et maîtrise des coûts de fonctionnement) ;
- Une campagne de relance ciblée des adhésions a été conduite, elle a permis de stabiliser le nombre d'adhérents par rapport aux dernières années mais pas d'atteindre les objectifs très ambitieux affichés par l'assemblée générale de 2018 ; en particulier, le nombre de jeunes agronomes reste faible ;
- Malgré un résultat en amélioration, la fragilité de la situation comptable de l'Afa est confirmée et reste non-soutenable à court terme ;
- Le comité de suivi de la dévolution du fonds Geara s'est réuni pour la première fois depuis 2012 ; les principes et modalités d'utilisation de la dévolution ont été établis et ses priorités précisées : capitalisation des savoirs agronomiques et soutien aux jeunes agronomes ;

- L'Afa a célébré ses 10 années lors de l'assemblée générale 2018. Une séance spécifique consacrée au bilan et aux perspectives a permis de dégager deux axes majeurs de développement :
 - a. Rapprocher l'Afa du terrain au travers d'une « régionalisation » qui consiste à (i) mieux prendre en compte les spécificités et préoccupations régionales et (ii) favoriser les échanges entre agronomes à cette échelle ;
 - b. S'emparer plus activement des questions soulevées dans le débat public pour y faire valoir un point de vue agronomique.
- Un essoufflement des activités de terrain est à déplorer.

- **La communauté de l'Afa en 2018.**

Globalement, sur nos dix années d'existence, nous sommes sur un nombre stable d'adhérents. Cependant, l'analyse fine des séries d'adhésions montre une forte fluidité des adhésions entre années, avec recrutement et pertes d'adhérents chaque année.

En 2017, le CA a poursuivi les relances personnalisées aux adhérents, afin d'éviter les oublis d'adhésion et tenter de fidéliser les adhésions.

- **Les ateliers-terrain**

- Un seul atelier en 2018 : Atelier de Thouars (79) le 17 mai 2018 sur les Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE) ; reportage sur le site de l'Afa ;
- Réflexion amorcée sur une thématique qui serait déclinée dans plusieurs régions (Adventices et/ou glyphosate).

- **Le débat agronomique**

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue en mars a été suivie d'un débat ouvert au public sur « Nouveaux raisonnements de la fertilisation azotée ». Ce débat, ouvrant un nouveau paradigme de conduite des cultures, a intéressé un grand nombre de personnes.

- **La revue « Agronomie, environnement & sociétés »**

O. Réchauchère, rédacteur en chef de la revue présente les deux numéros publiés en 2018 :

- **« Agronomie et agriculture numérique » (14 articles, 25 contributeurs)** ; la question des changements dans le processus de décision des agriculteurs a été traitée préférentiellement, avec notamment les implications de ces changements sur l'activité de conseil et de formation.
- **« Agronomie et design territorial » (24 articles, 81 contributeurs)** ; ce dossier a été construit à partir des entretiens du Pradel 2017. A partir d'exemples de situations de terrain, les entretiens ont permis d'examiner les démarches, méthodes, expériences d'agronomes de différents métiers, de chercheurs d'autres disciplines et d'acteurs des territoires, et d'aborder différentes questions :
 - Comment penser la conception de projets agricoles permettant de répondre à des objectifs partagés entre les agriculteurs et les autres acteurs de la société ?

- Quelles sont les conditions pour qu'un projet de design territorial favorise l'engagement durable des acteurs de l'agriculture ?
- Quels partenariats, et avec quelles modalités, les agronomes doivent-ils engager avec les autres métiers concernés par le design territorial pour garantir la réussite d'un projet agricole ?

Par ailleurs, O. Réchauchère précise qu'une réflexion s'engage autour de la revue :

- Conforter la ligne éditoriale : centrée sur les questions agronomiques, à la fois ses méthodes, sa capacité à aborder des questions nouvelles en agriculture et à l'inverse comment les évolutions du secteur questionnent les approches et méthodes de l'agronomie ;
- Renforcer notre originalité : réaffirmer le positionnement de revue « multi-acteurs », accueillant à la fois des textes scientifiques, des témoignages, des prises de positions et favorisant les débats;
- Faire vivre le débat autour des dossiers après leur publication : forum/commentaires, contributions supplémentaires ;
- Clarifier le positionnement de la revue par rapport à d'autres revues du domaine : Sésame, Innovations Agronomiques, Cahiers Agricultures, NSS, etc.
- Mettre en œuvre l'hébergement de la revue sur le portail open edition / portail commun d'associations ayant, dans leur domaine respectif, des besoin éditoriaux similaires aux nôtres ? (AFES, AFAF, etc.).

- **La communication en 2018**

D. Lanquetuit précise que le site reçoit entre 1000 et 2000 visites par mois. Parmi les 10 pages les plus lues se trouve toujours la revue (2500 pages lues), avec une forte consultation du numéro « ateliers terrain agronomie clinique » (450 pages vues) et de celle sur « agronomie et agriculture numérique » (400 pages vues). Pour valoriser les ressources en ligne, il faudra intensifier la communication pour des publics cible à décrire, en collant à l'actualité.

L'afa est aussi présente sur les réseaux sociaux. Facebook, lancé en novembre 2017, compte désormais 1500 suiveurs. Twitter, lancé, en automne 2018, compte 108 abonnés.

- **Les agro-reporters**

L'équipe d'évaluation des dossiers agro-reporters est composée de membres du CA de l'Afa, de notre Secrétaire et de notre directeur de rédaction *AES*.

En 2018, le jury a évalué 11 projets et a sélectionné le projet de Margot Clarys « Agriculture de conservation au Brésil ».

A. Messéan ouvre la discussion sur ce rapport moral 2018 qui permet de préciser certains des éléments présentés.

Délibération n°1 : A. Messéan soumet au vote le rapport moral 2018. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent le rapport moral 2018 à l'unanimité.

2) Comptes 2018

La trésorière, L. Hossard, présente le rapport financier 2018. Le résultat d'exploitation ressort à -1548,39€. Ce résultat intègre 320€ d'adhésions au titre de 2017, ce qui donne en fait un résultat réel de -1868,39€. C'est ce dernier résultat qui reflète la réalité de la situation financière de l'Afa en 2018. Toutefois, comptetenu de produits exceptionnels liés à des provisions surestimées en 2017 (et qui ne se reproduiront pas), le résultat courant ressort à +353,68€. Cette amélioration a été obtenue grâce aux mesures engagées en 2017 (augmentation du tarif d'adhésion, maîtrise des coûts), à la relance individuelle réalisée courant 2018 mais aussi au fait que les activités 2018 ont été limitées pour réduire le coût de fonctionnement. L'Afa reste donc en situation de déficit structurel alors qu'elle doit investir dans des actions nouvelles.

Délibération n°2 : A. Messéan soumet au vote l'approbation des comptes 2018. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent les comptes 2018 à l'unanimité.

3) Budget prévisionnel 2019

La trésorière, L. Hossard, présente le budget prévisionnel 2019 qui s'appuie sur des hypothèses suivantes : maintien du nombre d'adhésions, équilibre des entretiens du Pradel 2019, maîtrise des charges de fonctionnement. Le budget présenté fait ressortir un déficit prévisible de l'ordre de 2000€. Les hypothèses retenues sont réalistes mais n'en constituent pas moins des objectifs ambitieux. Cette état de fait confirme que l'Afa est caractérisée par un déficit structurel récurrent. A propos de l'utilisation de la dévolution Geara, aucune action n'a été labellisée dans le budget présenté. Toutefois, il est acté que l'Afa pourra engager, si nécessaire, des dépenses de publication de l'ouvrage « histoire de l'agronomie » à hauteur de 5000€.

A l'interrogation sur la présentation d'un budget qui n'est pas à l'équilibre, le président précise que le CA a proposé le budget qui lui semblait possible de tenir mais tous les efforts seront faits, notamment en explorant les charges de structure, pour atteindre si possible l'équilibre en fin d'exercice.

Plusieurs propositions sont faites pour augmenter les recettes (demander aux adhérents un don exceptionnel (par exemple en considérant, pour les volontaires, que la cotisation 2019-2020 ne soit valable que pour 2019), développer les activités commerciales (deux propositions : vendre les agro-reportages et autres documents vidéos ; demander un droit d'entrée, pour les non-adhérents, lors du débat agronomique de l'AG). A. Messéan répond que ces pistes sont intéressantes mais que l'Afa doit retrouver une situation structurellement saine sans compter sur des recettes aléatoires et non durables (subventions nouvelles, adhésions potentielles).

Délibération n°3 : A. Messéan soumet au vote le budget prévisionnel 2019. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent le budget prévisionnel 2019 avec deux abstentions.

4) Renouvellement des administrateurs

Comme chaque année, un tiers des administrateurs est renouvelé. Les administrateurs sortants sont : Marc Benoît, Marc Miquel, Joël Cottart, Marie-Hélène Jeuffroy, Philippe Prévost et Gérard Cattin. Par ailleurs, Anne Verdenal, élue en 2017 a démissionné. Sept postes sont donc à pourvoir.

Parmi les administrateurs sortants, quatre se représentent : Marc Benoît, Marc Miquel, Marie-Hélène Jeuffroy et Philippe Prévost.

Joël Cottart et Gérard Cattin ne se représentent pas.

Le président rend hommage à leur action. Joël Cottart et Gérard Cattin ont toujours œuvré pour que l'Afa soit plus proche du terrain, des agriculteurs pour Joël, des conseillers pour Gérard, ce qui s'est notamment illustré par leur grande appétence pour les ateliers-terrain.

Par ailleurs, leur notoriété dans leurs communautés respectives a permis de faire rayonner l'Afa au-delà des agronomes. Leur engagement pour une agronomie ouverte ne date pas de l'Afa, le chantier historique du Noyonnais pour Joël et la relance agronomique pour Gérard avaient permis aux agronomes-chercheurs, conseillers et agriculteurs de travailler ensemble. Ce sont d'ailleurs ces engagements qui ont orienté le caractère interprofessionnel de l'Afa.

Deux nouvelles personnes présentent leur candidature : Héloïse Boureau et Jean-Marie Séronie. Un poste reste donc vacant cette année et A. Messéan exprime le souhait que d'autres adhérents s'engagent pour l'année prochaine. Après présentation des deux nouveaux candidats, A. Messéan propose de passer à l'élection en demandant si des adhérents souhaitent procéder à un vote à bulletin secret. Personne ne réclamant un vote individuel, A. Messéan soumet au vote l'élection des six membres du conseil d'administration.

Délibération n°4 : Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, élisent le nouveau conseil d'administration à l'unanimité.

5) Relance des groupes de travail

Danielle Lanquetuit présente l'appel à candidatures pour les deux groupes Communication et Politiques publiques qui seront relancés en 2019 afin de mieux valoriser les ressources déjà produites et de pouvoir contribuer plus directement aux débats en cours sur l'avenir de l'agriculture.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'Afa présente rapidement les entretiens du Pradel 2019 et lève la séance à 11:00.